

Société des Grands Projets

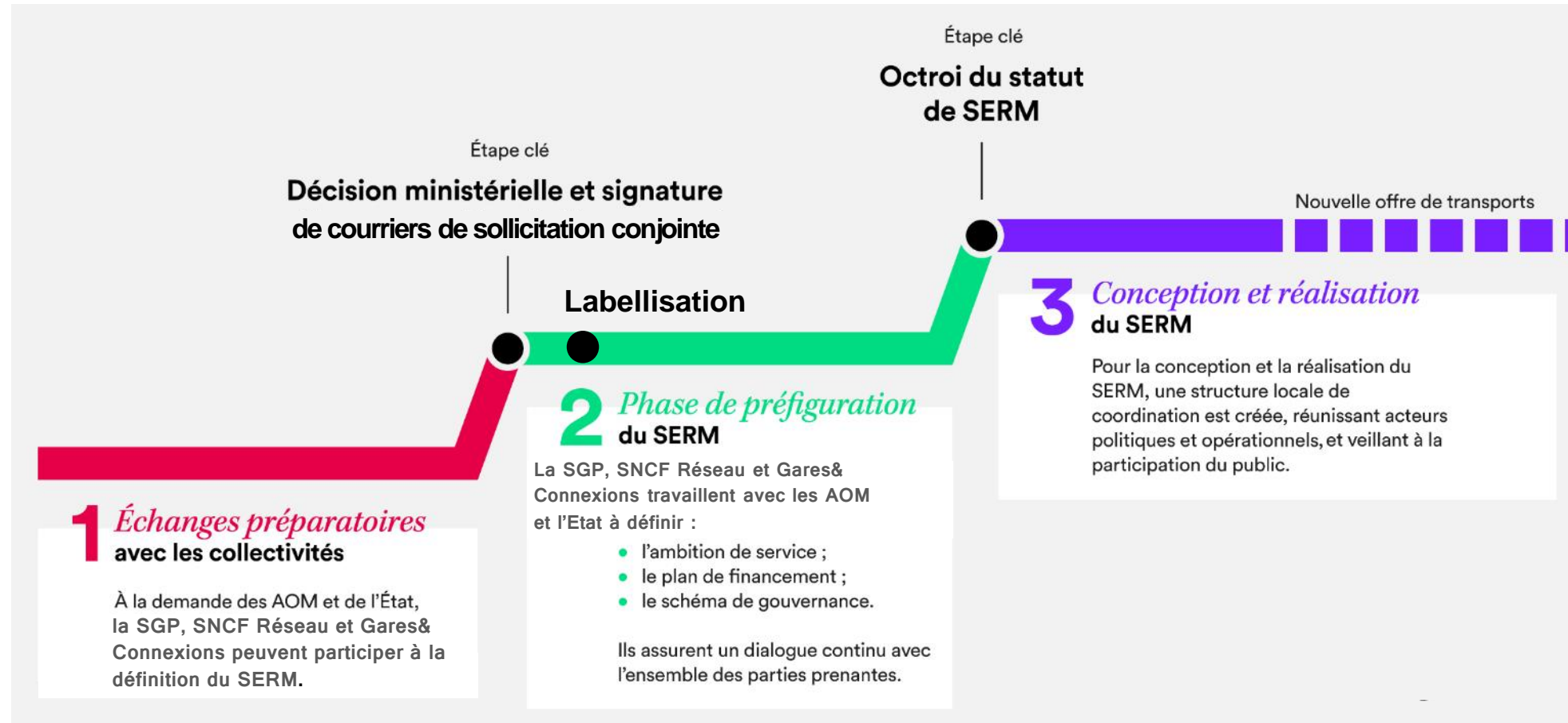
Les SERM en Provence- Alpes-Côte d'Azur

**Information sur les modalités
d'intervention de la SGP**

Anne-Céline Imbaud-de Trogoff
Directrice exécutive
des transports territoriaux
Mardi 3 septembre 2024

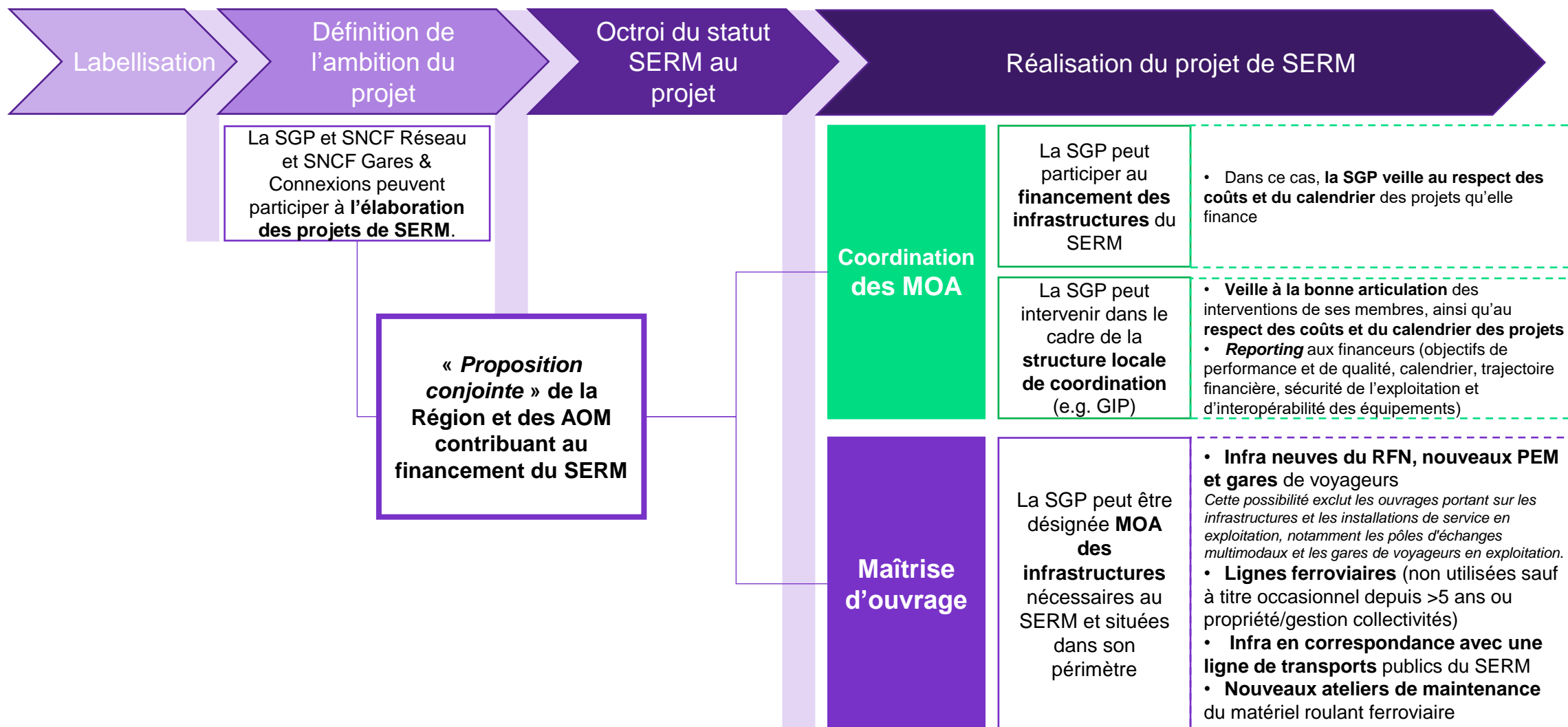
La concrétisation du SERM, une démarche en 3 phases

Le cadre méthodologique unique prévu pour la mise en service des SERM



L'intervention de la SGP en phase de conception

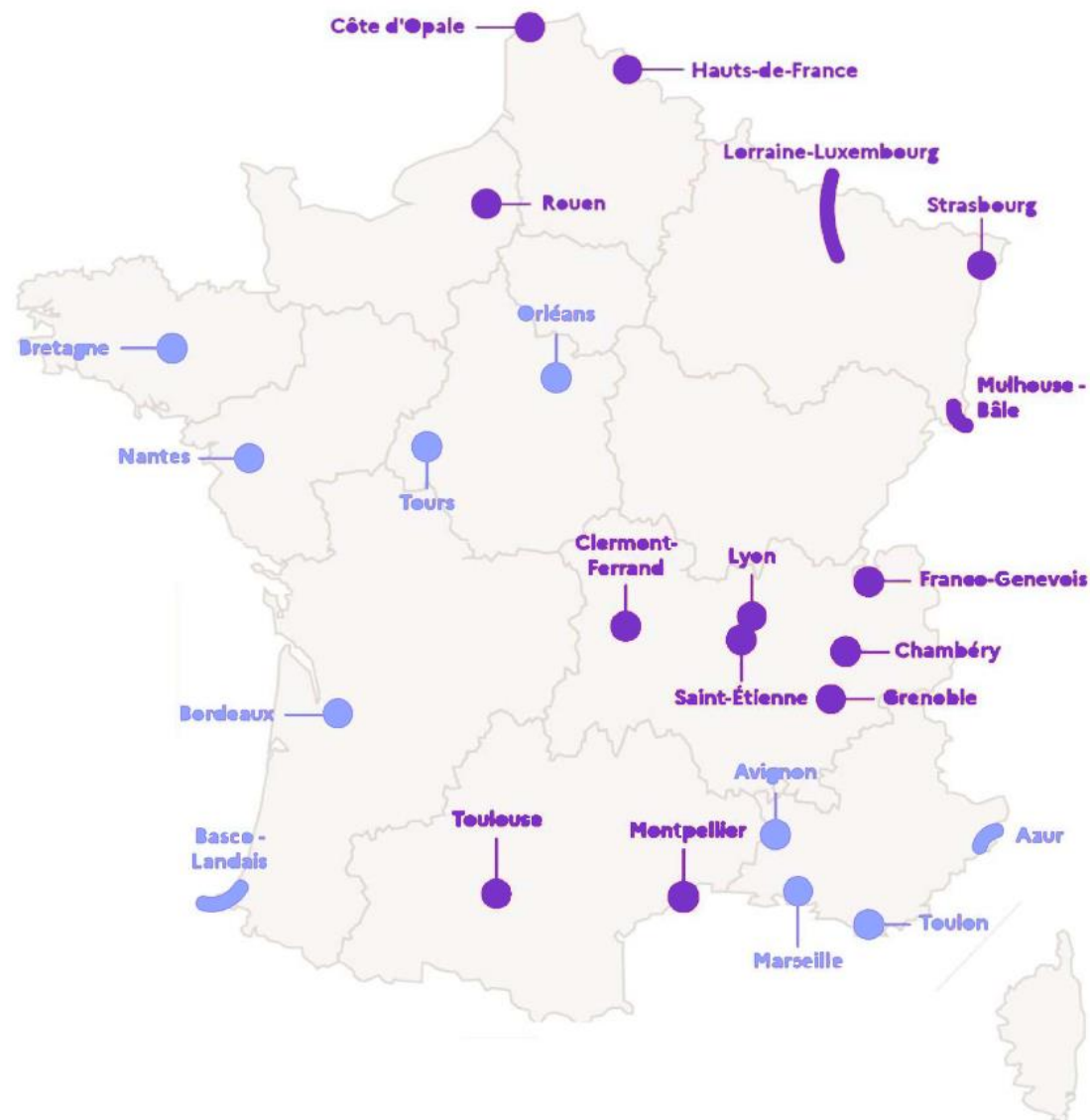
Le cadre d'intervention prévu par la loi relative aux SERM



Focus sur les missions en phase de préfiguration

| Missions en phase de préfiguration | |
|---|---|
| Thème | |
| 1. Démarche SERM | Animation de la démarche de préfiguration du projet visant l'obtention du statut de SERM |
| 2. Schéma d'ensemble du projet de SERM | Phase 1 : Consolidation d'un état des lieux du territoire et mise en cohérence des études <ul style="list-style-type: none">> Consolidation des données> Diagnostic de l'existant, des besoins en matière de mobilité, des projets locaux> Définition du périmètre du projet |
| | Phase 2 : Elaboration d'un schéma d'ensemble du projet <ul style="list-style-type: none">> caractérisation ambitions des services de mobilité> schéma d'ensemble tous modes, phasé, conciliant les enjeux identifiés, les priorités et les contraintes existantes |
| 3. Schéma de gouvernance des phases ultérieures du SERM | Schéma de gouvernance politique et de mise en œuvre opérationnelle du projet. |
| 4. Plan de financement des phases ultérieures du SERM | Proposition de plan de financement des phases ultérieures des projets, en recherchant notamment les pistes de sources de financement au niveau local, national et éventuellement européen. |

La SGP est mobilisée sur 14 SERM



Les essentiels : animer la démarche

Assurer la bonne réalisation dans les délais des missions de la phase de préfiguration

Une **expertise méthodologique** et la mise en place de dispositifs permettant d'animer la démarche multi-partenariale et d'assurer une vision d'ensemble du projet :

- Etablir un **mode opératoire** à l'initialisation de la préfiguration
- Préparer les réunions, assurer le suivi des actions et **animer le travail au quotidien** de l'équipe
- Déployer les méthodes et outils nécessaires au **management de projet** (planning directeurs, dossiers partagés...)
- Préparer les **instances de décisions** prévues dans la convention (COTEC / COPIL) en vue d'obtenir des arbitrages



Les essentiels : constituer la vision commune autour d'un projet de service multimodal

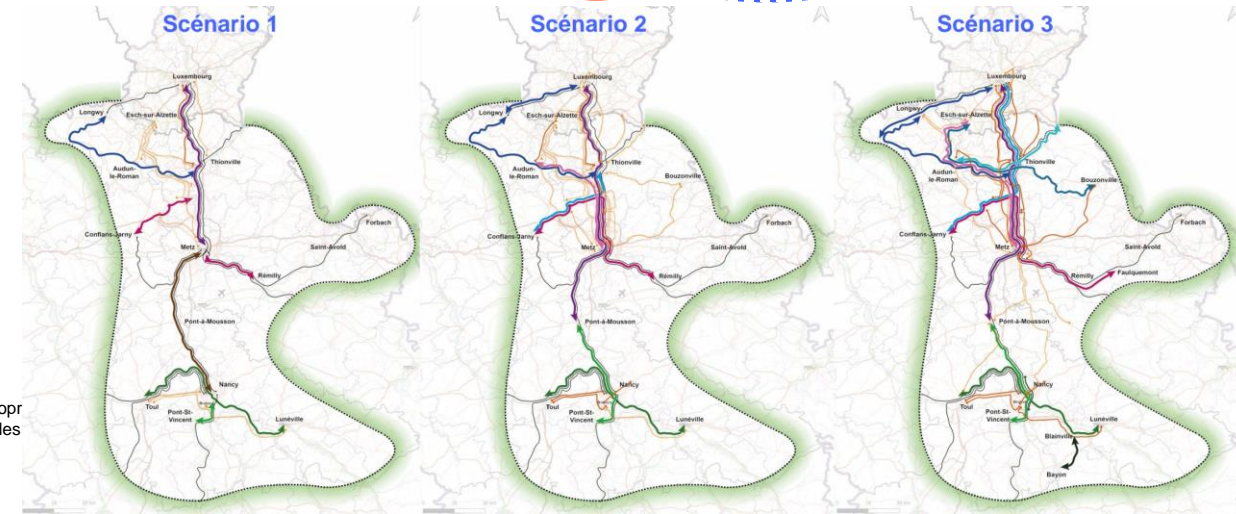
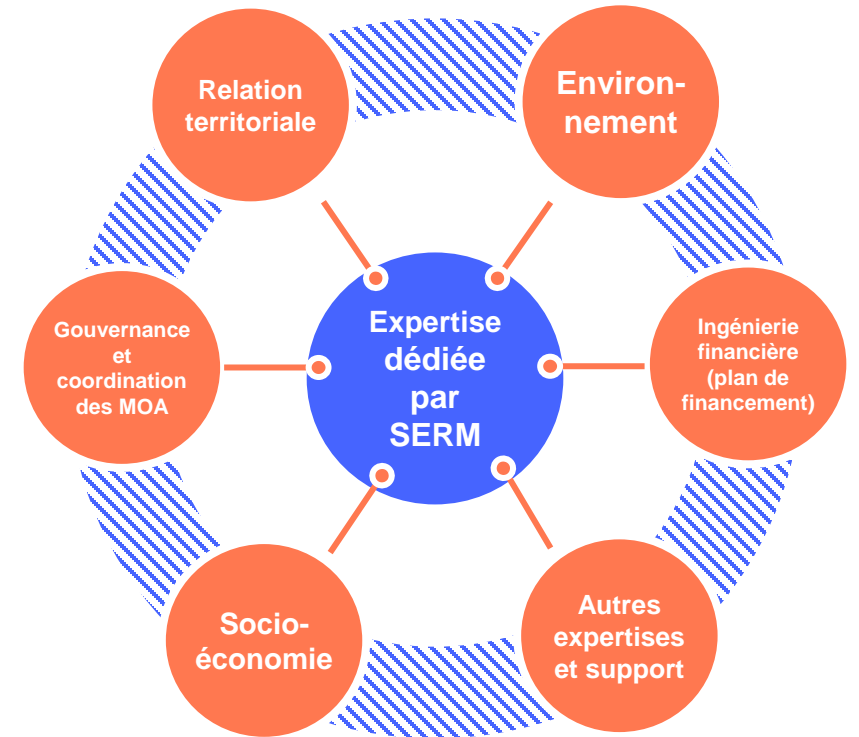
Assurer **la cohérence des productions** des membres de l'équipe de préfiguration

Consolider et **formaliser le schéma d'ensemble** du projet en assurant la rédaction du "dossier de synthèse"

Anticiper la gouvernance et le financement du projet via des groupes de travaux dédiés et un savoir-faire acquis sur le Grand Paris Express

En Grand-Est et en Hauts-de-France pour réaliser le schéma d'ensemble, la SGP assemble les résultats d'études :

- sur le **trafic actuel et en prévision** sur les lignes concernées
- sur les besoins **socio-économiques** des territoires (démographies, projets d'aménagement)
- sur l'impact **environnemental** selon la méthodologie "Design to Planet"
- sur la **faisabilité technique** des solutions



Ce document est la propriété et dans la limite des

Les essentiels : conduire le dialogue territorial

Pour élaborer un projet de SERM cohérent avec les attentes des territoires

POUR AMÉLIORER LA MOBILITÉ
DANS VOTRE RÉGION
VOTRE AVIS COMPTE !



Participez
et donnez votre avis

Du 19 septembre
au 30 octobre 2024

DOSSIER
D'INFORMATION

Hauts-de-France – Phase de
participation du public (hors CNDP)



Grand Est – Atelier de dialogue

Associer l'ensemble des parties prenantes dès la conception du projet

Collectivités territoriales; agences d'urbanisme et autres structures de coopération locale ; acteurs socioéconomiques ; associations ; organes de dialogue institutionnels ; acteurs transfrontaliers...

Développer des formats de dialogue territorial adaptés aux enjeux et aux parties prenantes

- Réunions de lancement et/ou de restitution
- Ateliers de partage et de dialogue sur les besoins de desserte lors de la constitution de l'offre de service
- Consultations numériques (questionnaire ou tout autre forme)
- Courriers d'information des maires du périmètre SERM

Restituer et valoriser la conduite du dialogue territorial

- Une synthèse des enseignements de la concertation est réalisée et incluse dans le dossier de demande d'octroi du statut de SERM.
- Engagement à intégrer les résultats du dialogue territorial continu dans la proposition de schéma d'ensemble, de schéma de gouvernance et de plan de financement